

DOSSIER DE PRESSE

Remise des Attestations de Reconnaissance de Compétences Du 7 au 11 juin 2021

"Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être" Goethe

(241 personnes d'ESAT, d'IME, d'ITEP, d'UEEL d'entreprises adaptées et d'insertion venues de toute la région reçoivent une attestation de Reconnaissance de Compétences

La démarche de reconnaissance des compétences développée par Différent et Compétent en Bretagne a été amorcée en région Pays de la Loire par deux associations pionnières, à savoir les Adapei de la Sarthe et de la Loire Atlantique. Elles ont essaimé sur la région et aujourd'hui d'autres établissements, d'autres associations rejoignent ce mouvement, soucieuses elles aussi de la qualité d'accompagnement.

1403 personnes ont reçu une attestation depuis 2011 en Pays de la Loire. Aujourd'hui 241 personnes seront mises à l'honneur.

L'association Différent et Compétent en Pays de la Loire a été créée le 21 février 2014 : 32 associations et organismes y adhèrent. Le dispositif poursuit son développement puisque de nouvelles associations souhaitent s'engager en 2021. Au total ce sont 90 établissements qui ont intégré ce dispositif. Ces établissements accueillent 5900 personnes en Pays de la Loire. Un ITEP et une UEEL ont rejoint l'association en 2020.

Du 7 au 11 juin : l'aboutissement d'une démarche d'un an

241 travailleurs d'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), salariés d'entreprises adaptées et d'insertion, jeunes d'IME (Institut Médico Educatif), d'ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique), d'UEEL (Unité d'enseignement externalisé) recevront une attestation de reconnaissance de compétences lors des remises organisées du 7 au 11 juin 2021 dans les établissements adhérents de la région des Pays de la Loire.

Ce temps de remise se fera exceptionnellement cette année au sein des établissements où se réuniront les représentants de l'association régionale, des responsables d'entreprises, des partenaires institutionnels impliqués dans la démarche, pour fêter les lauréates et les lauréates. Cet évènement s'annonce intense, solennelle, joyeux.

La reconnaissance de métiers et de savoir-faire

Tout au long de l'année, ces candidats à la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) ont été accompagnés dans leurs projets par un encadrant d'établissement des associations et organisations.

Ils recevront une attestation pour les métiers de la fabrication industrielle, de la restauration, de l'horticulture ou travaux paysagers, de la blanchisserie, de la propreté, de la menuiserie, de la couture ou encore ouvrier qualifié en vigne et vin, ouvrier livreur, ouvrier métallier, ouvrier entreposage et messagerie, serveur en brasserie café. Pour des nouveaux métiers en 2021: chocolatier confiseur, employé commercial en magasin, monteur câbleur en production électronique ou encore des métiers de l'Industrie Graphique.

La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience en quelques mots

Personne ne sait rien faire et toute compétence peut être reconnue, si modeste soit-elle. Sur des fondements de pédagogie de la réussite, Différent et Compétent opère un véritable changement de regard pour les professionnels, pour les entreprises : voir ce qui est réussi, les potentiels et non uniquement le handicap.

Notre pédagogie vise la reconnaissance et le développement des compétences professionnelles auprès des personnes en situation de fragilité.

Des modalités de reconnaissance qui s'adaptent au candidat

Le candidat choisit le chemin d'accès à la reconnaissance qui lui convient

- En situation de travail au cours de laquelle le candidat apporte la preuve de ses compétences par la démonstration dans son atelier
- En entretien de valorisation au cours duquel le candidat apporte la preuve en expliquant son travail avec le support d'un dossier
- Après un stage en entreprise, le candidat apporte la preuve par comparaison, en montrant sa capacité à transférer ses compétences de sa pratique quotidienne dans un autre environnement, l'entreprise.

Ces trois modalités rendent accessible la reconnaissance à tous les candidats, quel que soit leur potentiel. Elles permettent aussi aux employeurs, aux professionnels encadrants de mieux identifier et reconnaître les compétences mises en œuvre dans l'exercice d'une activité.

Oui reconnait?

L'Éducation nationale et les CFPPA du ministère de l'Agriculture sont organismes valideurs. Les présidents du jury sont accompagnés par des professionnels du métier concernéet des représentants du dispositif Différent et Compétent. Le juryne sanctionne pas, il officialise les compétences acquises.

Qu'est-ce qui est reconnu?

Plus précise qu'un diplôme, l'attestation descriptive de compétences contient la liste exacte des compétences reconnues. Elle s'appuie sur le référentiel du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) le plus proche du métier exercé et permet au lauréat d'attester de l'acquisition de ses compétences. Il est possible aujourd'hui de présenter des RAE sur 24 métiers.

Ouels en sont les effets?

La démarche de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience est un réel levier de développement de la connaissance de soi et de ses capacités. Elle participe à la construction d'une identité professionnelle en rendant visibles les apprentissages issus de l'expérience.

Pour l'encadrement, c'est un nouveau regard porté sur la personne et par conséquence, une évolution de sa posture professionnelle vers plus d'apprentissages, plus de reconnaissance.

LE RÉSEAU DIFFÉRENT ET COMPÉTENT EN CHIFFRES

- 19 collectifs territoriaux
- 780 établissements (Ésat, IME, SIAE, EA...)
- Plus de 19 700 attestations de reconnaissance de compétences délivrées au 10 juillet 2019, depuis l'origine
- Plus de 4 700 professionnels formés
- Quelques 54 000 personnes ont accès à la reconnaissance de leurs compétences (travailleurs en Ésat, jeunes en IME, salariés des structures de l'insertion par l'activité économique et des entreprises adaptées)

Pour aller plus loin:

https://www.differentetcompetent.org/

Le Réseau, les ouvrages, les lettres d'informations, les vidéos...

Page Facebook:

https://www.facebook.com/DifferentEtCompetentReseau/

La chaine YouTube :

https://www.youtube.com/channel/UCscVknOr3HggbMW2V1lkX1w

CONTACTS

Siège social Différent et Compétent Pays de la Loire 28 rue de la Gibaudière 49124 Saint Barthélémy d'Anjou

Présidence

Philippe GOISET - 06 12 11 80 56 - p.goiset@kypseli.co

Coordination Régionale Différent et Compétent Pays de la Loire Nathalie GAUCHER - 06 74 78 81 34 - n.gaucher@differentetcompetent.org

Contacts Presse

Nathalie GAUCHER - 06 74 78 81 34 - n.gaucher@differentetcompetent.org